

Des jouets seront aussi acceptés pour les associations caritatives.

Attention, tout jouet non retiré le mardi sera remis à des associations caritatives.

L'association retire 10% du tarif de vente aux déposants et ajoute 10% aux acheteurs afin de couvrir les frais de fonctionnement.

> Votre centre social, agir pour un quotidien solidaire et citoyen 44, place Gambetta 53100 MAYENNE

Tél:02.43.04.22.93

contact@lespossibles.org

www.lespossibles.org